

0270016W
ACADEMIE DE ROUEN
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND
2 RUE PIERRE SEMARD
27031 EVREUX CEDEX
Tel : 0232236900

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Répartition des logements de fonction

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 111
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 16/06/2021
Réuni le : 29/06/2021
Sous la présidence de : Jean-Michel Diot
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la proposition suivante

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Logements : Modification de la répartition actuelle des logements attribués en NAS par rapport aux fonctions des personnels susceptibles d'être logés dans le cadre de leurs missions. Suite à la mutation de Monsieur Hommet, CPE au LP il s'avère que le logement attribué à cette fonction sera trop petit pour accueillir la CPE nouvellement et sa famille. Il est donc proposé de lui attribuer le logement situé au 1er étage du bâtiment A qui correspond à la structure familiale et qui est disponible, puisque le personnel à qui il est attribué (Mme Dameron) a demandé une dérogation de logement. En conséquence, la répartition des logements par emplois est donc modifiée comme indiqué ci-dessous :

F5	Bâtiment A	appartement 1er Aile Est	2290247825B	CPE LP
F5	Bâtiment D	appartement RDC Aile Ouest	2290247830S	Adjoint gestionnaire
F3	Bâtiment K	Appartement 1er K2	2290247853R	Proviseur Adjoint LGT

Cette modification est ponctuelle et pourra être revue en fonction des libérations de logements actuellement occupés par les 2 personnels de direction du lycée Hortipôle.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0